

# Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur Industrie Bâtiment Commerce

Formation initiale  
Certifiée INRS



## PUBLIC VISE

Tout public.

Conformément au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

SAVE Sécurité au Travail garantit :

-L'accueil des personnes en formation sans discrimination.

-L'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, pour accéder à la formation et aux qualifications, de valider leur parcours.

## PRE-REQUIS

Aucun prérequis.

## DUREE

14 heures.

## LIEU

Dans vos locaux ou dans une salle mise à votre disposition par Save Sécurité au Travail.

## EFFECTIF

Entre 2 et 10 participants.

## OBJECTIFS DE FORMATION

La formation-action PRAP IBC a pour objectifs de diminuer les risques d'accidents du travail, de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail.

A l'issue de cette formation, le salarié, sera capable de :

Connaître les risques de son métier.

Observer et analyser sa situation de travail

Participer à la maîtrise des risques

## CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humains.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'informations aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

## CONTACT

21, résidence La Russie 56670 RIANTEC

Tel : 0609835418

Mail : [save.securite.au.travail@gmail.com](mailto:save.securite.au.travail@gmail.com)

Site internet : [www.savest.org](http://www.savest.org)

N° SIRET : 892 665 449 00013

N° de déclaration d'activité : 53560971856



## TARIF

850€ TTC (+Frais de déplacement)

## INTERVENANT

Titulaire du certificat « Formateur PRAP IBC » ou « formateur de formateur PRAP IBC » en cours de validité.

## MODALITE D'EVALUATION

Le participant devra être présent sur la totalité de la formation.

A l'issue de celle-ci, 1 épreuve certificative :

-Observer, analyser et proposer des améliorations d'une situation de travail dangereuse scénarisée par le formateur.

## A FOURNIR PAR L'ETABLISSEMENT

Informations sur les risques spécifiques à l'entreprise ou au secteur d'activité.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Théorie 40%

- Exposés participatifs.
- Retour d'expériences.

### Pratique 60%

- Observation et analyse de situations de travail.
- Utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse.
- Application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Evaluations formatives.

## CERTIFICATION

Certificat PRAP IBC valable 24 mois, sous réserve de réussite à l'épreuve certificative.

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

7 heures tous les 2 ans.

